



affichage Cimetière

MAIRIE DE

LEYME

Avis municipal

SERVICE CIMETIERE de LEYME (Lot)

46120 LEYME

Téléphone : 05 65 40 36 60

Télécopie : 05 65 38 98 50

E-MAIL : mairie@leyme.fr

Site Internet : www.leyme.fr

**Objet : Procédure de reprise de sépultures en état d'abandon
au cimetière de LEYME (Lot)**

En application des articles L.2223-17 et R 2223-13, 2^{ème} alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Maire de la Commune de LEYME (Lot),

Après recherches et faute de documents suffisants ou incomplets relatifs à l'historique des mouvements administratifs du cimetière,

INFORME :

Les titulaires de concessions ainsi que leurs parents ou ayants-droits par les moyens ordinaires d'affichage qu'une procédure de reprise des concessions en état d'abandon est engagée dans le cimetière communal.

Il sera procédé au constat de l'état d'abandon des sépultures qui ont, conformément à l'article R 2223-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, plus de trente ans d'existence à compter de l'acte de concession et dont la dernière inhumation a plus de 10 ans :

**Le LUNDI 17 AVRIL 2023 à 10H
Au cimetière de LEYME**

La liste des sépultures est visible en Mairie et au cimetière.

**Les descendants ou successeurs des concessionnaires sont invités
à se présenter ou à se faire représenter le jour de la convocation.**

A Leyme, le 10 mars 2023

Marc TILLET, Maire de LEYME (Lot)

